



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 06 Mai 2025

Délibération n° **2025-95 R**
Objet : **Demande de subventions
DRAC Été culturel "Rouvrir le
monde" – Centre d'Art Les
Capucins**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-cinq
à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20
Nombre de votants : 28

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Olivier LEFRANÇOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Monsieur Christian PARPILLON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

Excusé :

Monsieur Patrice RENOUF

Madame Le Maire rappelle que le centre d'art contemporain Les Capucins, depuis sa création, reçoit le soutien du Ministère de la culture à travers la DRAC, la Région et le Département.

Depuis plusieurs années, le centre d'art contemporain Les Capucins participe à l'Été culturel organisé par la DRAC PACA avec les programmes « Rouvrir le monde », qui consistent en des résidences d'artistes en structures d'accueil pendant la période estivale.

En 2025, le centre d'art va solliciter une aide « Rouvrir le monde » de 17 150 € afin d'accompagner sept résidences d'artistes en établissements de loisirs et médico-sociaux, sur les mois de juillet et d'août 2025, suivis d'une courte exposition de restitution.

Il convient dès à présent de déposer la demande de subvention « Rouvrir le monde ».

Madame Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la DRAC au titre de l'Eté Culturel « Rouvrir le monde », pour un montant de 17 150 euros
- **Autorise** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025
Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

